

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 05 Février 2016.

Étaient présents :

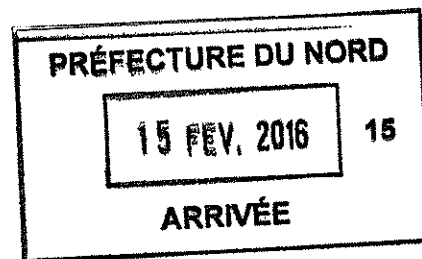
Mmes Goube, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cambien, Detournay, Dissaux,  
Evrard, Gosset, Legrand, Lefebvre, Waymel.

Étaient excusés :

Mme Bouchart, MM. Cauche, Godefroy, Houssin, Petit, Plouy, Verdonck, Vicot.

Pouvoirs de :

Mme Bouchart à M. Detournay  
M. Houssin à M. Gosset



Vu le rapport n° 01-16

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2016 qui fait apparaître un montant de dépenses de 2.746.878,42 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;
- de fixer à 1.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat ;
- d'autoriser son Président à engager les opérations de travaux urgents qui ne dépassent pas la somme maximale de 25.000 €, sans attendre la délibération, sous réserve toutefois qu'un rapport justifiant la dépense soit présenté ultérieurement devant le Bureau ou le Comité Syndical.

VOTANTS : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 12 FEV. 2016

Le Président  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX